

Le très hon. M. Pearson: Non, monsieur l'Orateur, tel n'était pas ce que nous avons en vue à cette époque.

[Plus tard]

[Français]

M. Henri Latulippe (Compton-Frontenac): Monsieur le président, je désire poser ma question au très honorable premier ministre.

Le premier ministre pourrait-il informer la Chambre si le gouvernement a l'intention de s'en tenir à la vente, seulement, d'armements comme contribution à la guerre du Vietnam?

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE COLUMBIA—LES PROJETS AMÉRICAINS D'AMÉNAGEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Je désire poser une question au secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu le programme proposé d'expansion des aménagements hydro-électriques au barrage Grand Coulee sur le Columbia, aux États-Unis, par suite de la construction de barrages de retenue par le Canada aux termes du traité du Columbia et du protocole, vu les déclarations rutilantes des journaux de l'Ouest américain au sujet de cette réalisation et les déclarations des économistes canadiens en matière hydro-électrique, selon qui le Canada aurait dû retirer de plus grands avantages du traité du Columbia et du protocole par suite de ce fait imprévu, le secrétaire parlementaire est-il disposé à admettre que le Canada s'est fait jouer un tour par les États-Unis lors de la ratification du traité du Columbia et du protocole?

M. l'Orateur: A l'ordre. Voilà certes une question hypothétique.

[Français]

LA COLLINE PARLEMENTAIRE

A PROPOS DU STATIONNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question au très honorable premier ministre. Pourrait-il dire à la Chambre s'il a reçu des représentations, voire même une pétition, de la part d'employés du Parlement, de même que de certains députés, relativement au stationnement sur la colline parlementaire?

Cette question du stationnement sur la colline parlementaire fait-elle actuellement l'objet d'une étude, en vue de trouver une solution à cet épineux problème qui gêne plusieurs

[M. Nasserden.]

députés et des dizaines d'employés du Parlement? Le très honorable premier ministre est-il en mesure de nous dire quelque chose au sujet de la situation du stationnement?

[Traduction]

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. J'avais reçu des messages en ce sens et le ministre des Travaux publics en a probablement reçu d'autres. Toutefois, je crois qu'il serait souhaitable de permettre aux mesures actuelles de démontrer leur efficacité. Je crois qu'elles constituent une amélioration.

LES FINANCES

LA «DEPOSITORS MORTGAGE CORPORATION»—RUMEURS DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances au sujet d'une compagnie de prêts hypothécaires ou de financement qui semble éprouver des ennuis sérieux. Le ministre ou le gouvernement ont-ils des renseignements sur la situation de la *Depositors Mortgage Corporation* qui, d'après *La Presse* d'aujourd'hui, serait en mauvaise posture du fait que ses dettes dépassent 25 millions de dollars?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai appris les difficultés de cette compagnie avant-hier. J'ai immédiatement communiqué avec le surintendant des assurances, qui m'a répondu qu'il s'agissait d'une société du Québec indépendante de l'autorité fédérale.

L'hon. M. Fulton: Une question supplémentaire à quiconque est registraire général suppléant à l'heure actuelle. A-t-il reçu quelque renseignement sur une proposition qui aurait été faite hier au greffier des faillites du district judiciaire de Montréal par la *Depositors Mortgage Corporation* en vue d'un délai et de moyens de se tirer elle-même d'embaras?

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général): En l'absence du registraire général suppléant, puis-je dire que j'ai été informé qu'il a entendu parler de l'affaire lundi soir, dès l'inscription de la proposition à la Division des faillites de la Cour supérieure du district de Montréal. Il a, sur-le-champ, donné instruction au surintendant des faillites d'envoyer son fonctionnaire régional de Montréal inspecter tous les documents et s'entretenir de la proposition avec le syndic, en vue d'examiner